

Villeurbanne, le 28 mai 2014

COMMUNIQUÉ

Dans un entretien accordé la semaine dernière à la revue en ligne Cpasducinéma, monsieur Étienne Tête, conseiller régional Rhône-Alpes, porte des accusations graves à l'encontre de la Présidence et de la Direction générale de Rhône-Alpes Cinéma.

En réponse à ces propos calomnieux, le meilleur argument que nous pouvons produire, ce sont les 240 films financés depuis 23 ans, qui témoignent de l'extrême diversité des oeuvres et des bénéficiaires soutenus.

Depuis la mise en place de la Convention attaquée par monsieur Tête en 2006, nous avons reçu de la Région Rhône-Alpes une somme de 2 millions d'euros par an, soit globalement 16 millions d'euros, auxquels s'ajoute le soutien apporté par le CNC, au même titre que les autres régions, dans le cadre du dispositif du 1 euro pour 2 euros. Non seulement **l'intégralité de ces sommes a été consacrée à l'investissement en coproduction directement dans les films**, mais les recettes que nous avons récupérées de l'exploitation de ces films nous ont permis d'investir **4,445 millions d'euros supplémentaires**, soit en moyenne 500 000 euros de plus chaque année dans de nouveaux projets.

Ces mêmes recettes de films ont également permis à la Région d'encaisser un montant total de 2 309 285 euros.

Et la centaine de films que nous avons soutenus depuis 2006 a généré **plus de 53 millions d'euros de dépenses sur le territoire rhônalpin.**

Toujours grâce aux recettes, nous autofinançons intégralement nos frais de fonctionnement qui sont maîtrisés : nous étions une équipe de 6 personnes il y a 23 ans, nous sommes 7 aujourd'hui.

Monsieur Tête méconnaît totalement notre activité :

Dans le cinéma, l'exploitation en salles de cinéma n'est pas le seul indicateur du succès commercial d'un film. Les films ont une carrière longue, ils sont diffusés dans le monde entier, sont vus et revus en DVD et VOD, puis vendus à la télévision.

Concernant le choix des films, nous retenons des propos de monsieur Tête et de ses références pour le moins consternantes, que nous nous vantons de faire les meilleurs choix. C'est faux. Personne ne peut garantir le succès critique ou public d'un film, pas même les meilleurs professionnels.

Depuis 23 ans, selon les vœux de la Région, nous garantissons une ouverture sur un large choix et une grande diversité de productions : premiers films, grands auteurs, films historiques ou policiers, films familiaux, comédies, documentaires...

Par exemple, notre région peut être particulièrement fière d'avoir soutenu ces derniers mois les films de nombreuses réalisatrices : Marion Hansel, Isild le Besco, Rebecca Zlotowski, Mélanie Laurent, Sophie Fillières, Sylvie Verheyde, Diane Kurys, et Emmanuelle Bercot, qui revient cet été en Rhône-Alpes tourner son prochain film : autant de films de femmes, deux films de la réalisatrice Emmanuelle Bercot en deux ans, avec la même comédienne, Catherine Deneuve, voilà probablement une bonne raison pour monsieur Tête de nous suspecter de favoritisme envers les femmes ?

Monsieur Tête peut-il condamner Rhône-Alpes Cinéma ou la Région Rhône-Alpes de se réjouir d'avoir soutenu "Belle et Sébastien" de Nicolas Vanier (3 millions de spectateurs dans les salles françaises), ou de nous reprocher d'informer les Rhônalpins des films régulièrement sélectionnés dans les plus grands festivals, comme par exemple la semaine dernière "Geronimo" de Tony Gatlif en sélection officielle à Cannes, et "Turist" ("Force Majeure"), le film suédois de Ruben Östlund, qui vient de remporter le Prix du Jury dans la sélection « Un certain regard » ?

Monsieur Tête semble garantir qu'il ferait de meilleurs choix en faisant référence à son étude "multi-critères", qu'il n'a, à notre connaissance, jamais produite.

Depuis 23 ans, la procédure de choix des films est la même : les projets sont déposés par les producteurs. La direction de Rhône-Alpes Cinéma vérifie le respect des critères d'éligibilité de chaque projet avant de le faire parvenir aux membres du comité d'investissement. Ces critères sont principalement les suivants : prévoir un tournage significatif en région Rhône-Alpes, justifier d'un début de financement (de l'ordre de 25% du budget du film), et respecter les critères de la procédure d'agrément du Centre National du Cinéma.

Tous les projets sont étudiés par le comité, sans aucun autre filtre que les critères d'éligibilité.

Dans ce même article, monsieur Tête met en cause le cinéaste Claude Lelouch, sous-entendant que le financement que nous lui avons apporté nous a permis d'obtenir un communiqué de soutien de l'association des réalisateurs producteurs (ARP), dont il est Président d'honneur.

Rhône-Alpes Cinéma a soutenu deux films de Claude Lelouch en 23 ans d'existence. Notre premier investissement, dans "Tout ça pour ça", a été intégralement remboursé par les recettes du film. Plus récemment, nous avons soutenu le film "Salaud on t'aime" qui est encore exploité en salles de cinéma. Nous avons investi dans ce second projet une somme de 250 000 euros pour une oeuvre tournée

intégralement dans la région Rhône-Alpes avec des comédiens prestigieux. Le cinéaste a dépensé dans notre région plus d'un million d'euros pour la fabrication de son film. Claude Lelouch, qui est également producteur, a cédé à Rhône-Alpes Cinéma une part significative des droits télévisuels. Nous allons donc récupérer l'intégralité de notre investissement dans les prochains mois.

Concernant le communiqué de l'ARP, sa déléguée générale peut attester que ni la Présidence, ni la Direction générale de Rhône-Alpes Cinéma, n'ont sollicité une quelconque réaction de l'ARP à la décision du Tribunal administratif.

Il est facile de constater que nous n'avons publié aucun communiqué en dehors de celui-ci, sollicité aucun journaliste, contacté aucun syndicat ni aucune association professionnelle, ni même publié la moindre réaction sur nos sites et nos réseaux sociaux.

Nous tenons à réaffirmer toute notre gratitude à tous les producteurs et réalisateurs qui continuent à nous faire confiance en choisissant la région Rhône-Alpes comme lieu de tournage.

Margaret Menegoz
Présidente de Rhône-Alpes Cinéma

Grégory Faes
Directeur Général Délégué de Rhône-Alpes Cinéma